

## *Processus et critères de sélection*



Le processus de sélection pour intégrer l'incubateur de l'ESPCI se déroule en 4 étapes :

### **1. Fiche de candidature**

Remplir en ligne la fiche de candidature en cliquant [ici](#), à laquelle vous joindrez une présentation de votre projet (3 à 10 pages).

### **2. Business plan**

Envoi d'un business plan : une sélection est effectuée sur la base de ce document qui présente l'offre de produits ou de services, le marché, le positionnement concurrentiel, le modèle économique, l'équipe, les prévisions financières, l'état d'avancement du projet, les besoins et les attentes.

### **3. Entretien de présélection et visite des locaux**

Un entretien permet d'approfondir l'analyse de votre projet, sa viabilité économique, la capacité de l'équipe dirigeante à mener à bien le projet et son potentiel de développement.

### **4. Présentation au Comité de Sélection**

Les entreprises sont présentées à un Comité de Sélection composé d'experts extérieurs qui vous garantit une décision rapide, en toute confidentialité.

**Les membres du Comité de Sélection ont tous signé un engagement de confidentialité. Lorsqu'un membre du Comité considère avoir un conflit d'intérêts avec un projet candidat, il en informe le Directeur de l'ESPCI et le Président du Comité et se retire de l'évaluation du projet concerné. De la même manière, l'équipe de l'incubateur transmet la liste des membres du Comité au porteur du projet afin d'identifier un potentiel conflit d'intérêts. Le candidat peut demander le retrait d'un des membres du Comité en justifiant sa demande.**

### **Les critères de sélection**

**Les start-ups seront sélectionnées en fonction de 5 critères :**

- **le potentiel de développement rapide basé sur une innovation technologique ;**
- **la capacité de la start-up à tirer profit des compétences scientifiques des laboratoires de l'ESPCI (530 chercheurs, 9 unités mixtes de recherche) ;**
- **la volonté entrepreneuriale du porteur de projet ;**
- **la vocation de la start-up à s'implanter prioritairement à Paris ;**
- **la date de création de moins de 3 ans .**